



Frais de plus value sur vente de commerce

Par **redo**, le **19/03/2010** à **21:14**

Bonjour,

je suis gérant d'un commerce de téléphonie. je souhaite me séparer de ce dernier et j'ignore la meilleure procédure pour payer moins de frais fiscaux de vente(impôt sur les plus-values). si je vends mon commerce à 30000euros en sachant que le prix d'achat déclaré était de 5000 euros, combien vais-je payer en plus value ?

dois-je intégrer la somme de la vente sur ma déclaration annuelle d'impôt.

merci de m'éclaircir la situation , ce que je dois faire et se que je risque !

merci a tous